

Une copie de cette convention est à renvoyer signée et cachetée à votre organisme de formation accompagnée du programme de stage et des attestations de présence. Une autre à la société **F.I.Cam.**

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE (article L.920.1)

Entre les soussignés :

La société *F.I.Cam*, enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 24280116428 auprès de la DDTFP Eure et loir **et**

La société ES LASER conclut la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation nationale.

Article 1er - Objet de la convention :

L'organisme F.I.Cam organisera l'action de formation suivante :

Intitulé du stage Formation au logiciel Mastercam CFAO tournage 2 axes et axe C

Certification: Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP), Categorie C, Identifiant:2006 du 18/04/2016

Liens sur: http://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/2006/

Evaluation: Eligible au Compte Personnel de Formation et validée par une fiche d'évaluation des acquis CODE CPF:179937

Liens sur: http://www.adefim-idf.org/wp-content/uploads/2016/05/CPNE_Liste_B.pd => Page 18

<u>Programme et méthodes</u> : Joints en annexe 1.

<u>Type d'action et formation</u>: Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances du logiciel de CFAO *Formation*

(article L.900-2 du code du au logiciel Formation au logiciel Mastercam CFAO tournage 2 axes et axe C

- Nb. de jours: 2 jours - Nb. d'heures : 16 heures.

- Lieu et date: ES LASER le 28 novembre 2019 chez ES LASER

ES LASER le 8 janvier 2020 chez ES LASER

Article 2 - Effectif formé :

L'organisme F.I.Cam dispensera ses cours auprès de: JB CAULOUBIE, PJ UTEZA, R LATHIERE, W PRINS

Article 3 - Disposition financière :

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

			•			
Coût/heure	Nb. de stagiaire	Nbr. Heures/Jour	Nbr. de jours	Coût/Jour/Stag	Coût/jour/Total	Coût total
35,63 €	4	8	2	285,00 €	1 140,00 €	2 280,00 €
TOTAL HORS TAXES						
TVA 20,00%						456,00 €
TOTAL TTC						2 736,00 €

Article 4 - Modalité de paiement :

Le paiement sera du à réception de la facture.

Article 5 - Dédit ou abandon :

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation , l'organisme *F.I.Cam* remboursera uniquement sur le coût total, les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action (article L.920.9 du code du travail).

Article 6 - Différends éventuels :

Si contestations ou différends ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Chartres sera seul compétent pour régler le litige.

Société ES LASER

Fait en double exemplaire, à Chartres le 03-oct-19

<-- Cachet et signature du responsable -->

F.I.Cam
Parc d'Archevilliers
rue Joseph Fourier
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 26 28 10
RCS Chartres 403 760 200